AR Prefecture

016-200054047-20230522-2023_05_22_21-DE
Reçu le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023

CONFOLENS
Cité de Confluences

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 26
Présents : 17
Excusés-Absents : 09
Délégations : 04

Date de Convocation :
vendredi 12 mai 2023

Date d'affichage :
Vendredi 12 mai 2023

Le vingt-deux mai deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du vendredi 12 mai 2023, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme FOURNIER Sylvia, Mme FAYET Margot, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme SIMON Sandrine, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme LAFONT Cindy, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, Mme BOURDIER Elise,

Délégations : Mme SIMON Sandrine à Mme LAMANT Marie-Line, Mme MANCEAU Emmanuelle à Mme FOURNIER Sylvia, Mme SOULAT Séverine à Mme BARRY Marie-Christine, M. MILLOTTE Amaury à Mme FAYET Margot,

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2023/05/22
N°21

21 - Urbanisme - Cession d'une ancienne partie de grande, parcelle AE321

Monsieur le Maire informe ses collègues que la commune est propriétaire d'une ancienne partie de grange située place du Docteur DEFAUT, parcelle cadastrée section AE321 d'une contenance de 52m².

Cette partie de grange a été acquise par la commune en 1989 afin de la détruire et d'améliorer ainsi la visibilité pour les véhicules à l'intersection de la rue de Juillet et de la rue Saint-Michel. Ce projet n'a jamais été réalisé et cet immeuble en très mauvais état et exigu n'a plus aucun intérêt pour la commune. La commune souhaite le céder à l'euro symbolique aux propriétaires de la parcelle AE 320 (anciens propriétaires de la parcelle AE 321), Mesdames CHENE Chantal et LAVERGNE Christine.

Vu l'avis des Services Du Domaine,

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de la parcelle cadastrée section AE321 d'une contenance de 52m² pour un montant de 1 euro à l'indivision Mesdames CHENE Chantal et LAVERGNE Christine.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant et toutes les pièces utiles à cette vente.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le mardi 23 mai 2023

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)